



251, chemin Parker

Dixville, Qc, JOB 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30



Le Palabre, édition Janvier 2025

🍭 Bourse des nouveau-nés 2024 🍭

Nous sommes fiers de vous présenter les heureux gagnants de Dixville pour la Bourse des nouveau-nés 2024 de la MRC de Coaticook!

Cette année, deux familles de Dixville se sont mérité cette belle reconnaissance :

- Stéphanie Young et Alexis Roy, ainsi que leur petite Billie Roy;
- Élodie Blouin et Michael Roy, ainsi que leur petit Henri Roy. (Absents pour la photo)

Sur la photo, Stéphanie Young et sa petite Billie, sont accompagnées de la mairesse Françoise Bouchard, qui leur a remis le prix avec beaucoup de joie.

Félicitations aux familles gagnantes et bienvenue à Billie et Henri dans notre belle communauté!



Félicitations !



BIBLIOTHÈQUE MOBILE

- * Vendredi 17 janvier 2025
- * Vendredi 14 février 2025
- * Vendredi 14 mars 2025
- * Vendredi 11 avril 2025
- * Vendredi 9 mai 2025
- * Vendredi 6 juin 2025

De 10 h à midi, à la salle du conseil municipal,
251 chemin Parker

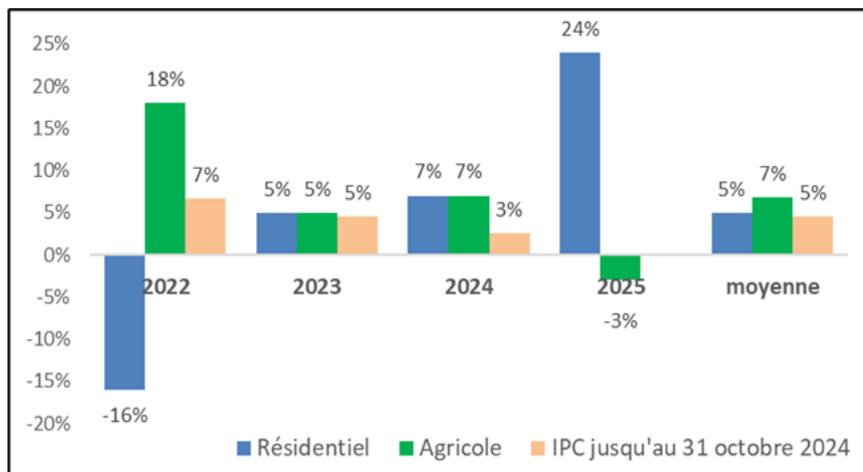


Budget 2025 – Pourquoi une hausse de taxes?

Et oui... Nous devons malheureusement vous annoncer que les comptes de taxes connaîtront, pour certains d'entre vous, une hausse importante.

Alors que l'augmentation moyenne du compte de taxes se situera à environ 14 %, certains d'entre vous pourraient connaître une hausse plus marquée. La principale raison qui explique des hausses variant de 0 % à 30 % est l'impact du nouveau rôle foncier qui a revu les valeurs des propriétés. En effet, alors que les propriétés résidentielles ont connu une croissance importante, d'autres secteurs ont connu une hausse moins prononcée. Toutefois, il faut se rappeler que lors du dernier dépôt de rôle, il y a 3 ans, la situation inverse s'était produite alors que les fermes avaient connu une hausse très importante de leur valeur, le secteur résidentiel avait augmenté de façon beaucoup moins importante. Les mises à jour des évaluations municipales ont un impact important sur le montant de taxes foncières payées par les propriétaires. Le graphique 1 vous présente la variation moyenne de la taxe foncière pour les secteurs résidentiel et agricole.

Graphique 1 : % de variation de la taxe foncière par année



Ainsi, la hausse de la taxe foncière prévue pour l'année 2025 pour le secteur résidentiel est en fait le balancier de la baisse de cette taxe en 2022 lors du dépôt de rôle d'évaluation antérieure. C'était alors le secteur agricole qui avait connu une augmentation importante de leur compte. Aussi, la moyenne d'augmentation de ces 4 dernières années pour le secteur résidentiel se situera à environ 5%, ce qui est légèrement supérieur à l'IPC.

Pourquoi la municipalité augmente-t-elle ses revenus de taxation un peu plus rapidement que l'IPC (Indice des prix à la consommation)?

Deux éléments justifient le choix de la municipalité d'augmenter ses revenus un peu plus rapidement que l'inflation.

D'abord, durant les années de COVID et celles qui ont suivi, la municipalité a fait des efforts considérables afin de limiter le plus possible les hausses de taxes. Toutefois, la pression des dépenses était déjà présente et elle s'est accentuée.

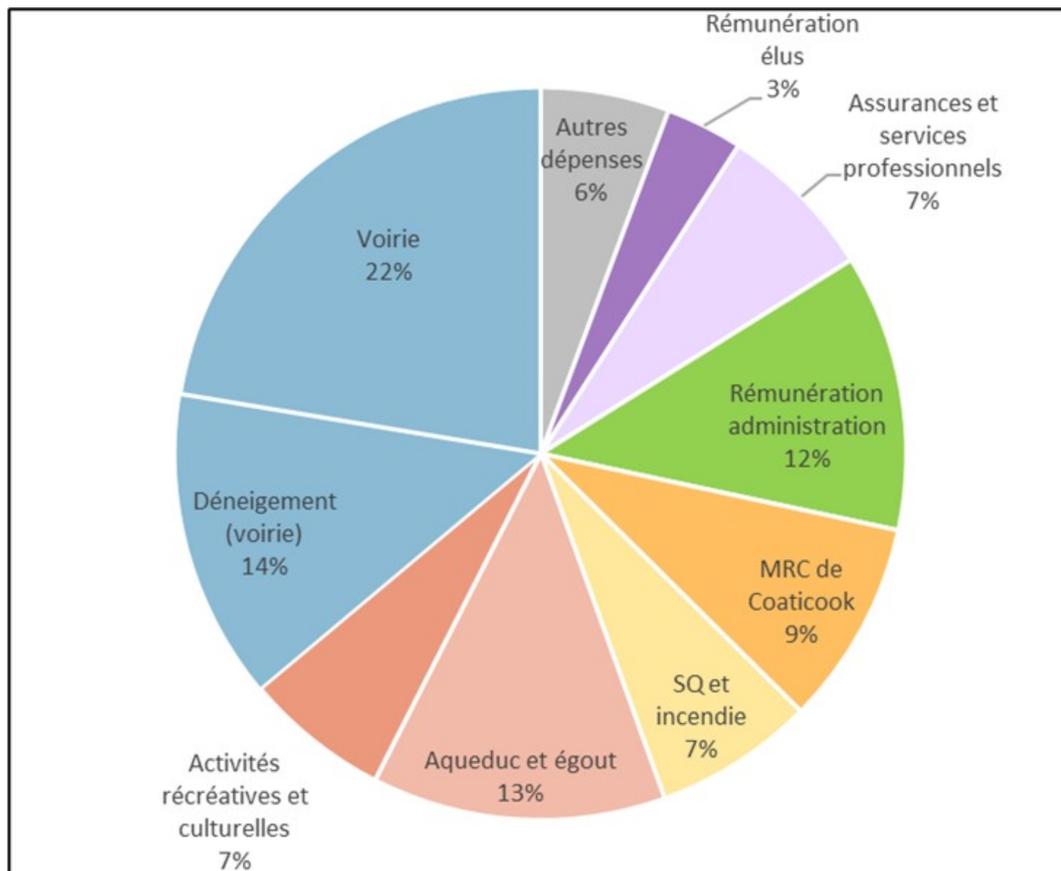
Aussi, le conseil municipal a choisi de continuer d'investir dans les infrastructures sanitaires et de voirie. Ces investissements représentent des sommes importantes qui connaissent, elles aussi, une hausse majeure.

Afin de soutenir ses deux objectifs, la municipalité a dû puiser pendant deux années dans son surplus accumulé (réserve) afin de compenser les dépenses encourues. Ce surplus est donc à la baisse et nous devons désormais limiter son utilisation afin de conserver une bonne santé financière. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a choisi d'augmenter les revenus de taxation pour 2025.

Mais, où diable, va tout cet argent?

Le budget 2025 prévoit des revenus de taxes foncières de 1 111 109\$. Cela peut sembler beaucoup d'argent d'autant plus que la municipalité a effectivement accès à certaines subventions pour compenser une part des dépenses. Afin de vous aider à mieux comprendre à quoi sert l'argent de vos taxes, le graphique 2 vous présente la répartition des principales dépenses du budget 2025.

Graphique 2 : Budget 2025 – Prévisions des dépenses : 1 987 780 \$



Alors que la municipalité a réussi à maintenir une augmentation des dépenses de 5 à 6 % par année durant les 4 dernières années, il faut noter que certains postes de dépenses ont augmenté de façon largement supérieure dont voici quelques exemples :

MRC de Coaticook : 32 % sur 4 ans (8%/année)

Déneigement : 57 % sur 4 ans (14 %/année)

Sûreté du Québec : 31% sur 4 ans (8%/ année)

Alors que les subventions qui nous permettaient d'assumer une partie des dépenses sont quant à elles demeurées stables pour la plupart, l'écart se creuse et la municipalité doit en assumer une plus grande part.

Le conseil municipal consent que toute hausse du compte de taxes crée une pression sur les finances des citoyens. Malheureusement, dans le contexte actuel, par souci d'assurer la continuité des services aux citoyens, la décision de hausser les revenus de taxes foncières est nécessaire.

AVIS PUBLIC - TAXES 2025

Le conseil de la Municipalité de Dixville a adopté, à sa session régulière tenue le lundi 13 janvier 2025, le règlement numéro **261-25** relatif à la taxation et à la tarification municipale pour l'année 2025.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 251, chemin Parker à Dixville, sur les heures normales d'ouverture.

En voici un résumé :

Taxe foncière générale

- taux de base (résidentiel, agricole, etc.):	<u>0.59 \$ / 100 \$ d'évaluation</u>
- taux non résidentiel:	<u>0.83 \$ / 100 \$ d'évaluation</u>
- taux industriel:	<u>1.12 \$ / 100 \$ d'évaluation</u>

Taxes services	Résidence	Chalet	Commerce	Ferme	Industrie	Terrain vague desservi
Vidange, recyclage et compost	210 \$	105 \$	660 \$	660 \$	850 \$	
Aqueduc (village)	500 \$	500 \$	550 \$ + 2 \$/m3	—	550 \$ + 2 \$/m3	375 \$
Égout (village)	430 \$	430 \$	430 \$	—	1230 \$	290 \$
Emprunt (village)	330 \$	330 \$	330 \$	—	330 \$	

Tarif évaluation par fiche de propriété	35 \$
---	-------

Tarif aqueduc patinoire privée	100 \$
Tarif aqueduc piscine (- de 83m ³)	85 \$
Tarif aqueduc piscine (83m ³ et +)	245 \$

Compte de taxes payable en 5 versements (300 \$ et +) le ou avant le :

- 1) 15 mars
- 2) 15 mai
- 3) 15 juillet
- 4) 15 septembre
- 5) 15 novembre

Vidange des fosses septiques en 2026 et 2028

Résidence, commerce, industrie, institution	140 \$	Vidange aux 2 ans (vidange en 2026 et 2028)
Chalet	70 \$	Vidange aux 4 ans (vidange en 2026)
Fosse scellée	200 \$	Vidange aux 2 ans (vidange en 2026 et 2028)
Fosse pour eaux grises	70 \$	Vidange aux 4 ans (vidange en 2026)

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer dans certaines situations.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

RECETTES	PRÉVISIONS	BUDGET	BUDGET
	2024	2024	2025
ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Taxes foncières	953 301 \$	922 940 \$	1 111 109 \$
Aqueduc / égout	125 619 \$	123 888 \$	132 583 \$
Vidange et collecte sélective	88 262 \$	86 110 \$	92 725 \$
Service évaluation	12 650 \$	12 825 \$	17 815 \$
Fosse septique	59 011 \$	28 130 \$	30 420 \$
Service de la dette	36 743 \$	35 475 \$	37 455 \$
Paiement tenant lieu taxes	34 338 \$	24 658 \$	25 056 \$
Autres recettes	52 752 \$	63 900 \$	48 100 \$
Transferts (subventions)	353 846 \$	308 385 \$	327 822 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts (subventions)	189 924 \$	921 000 \$	776 000 \$
Financement			214 000 \$
Affectations de surplus		236 000 \$	
TOTAL	<u>1 906 260 \$</u>	<u>2 763 311 \$</u>	<u>2 813 085 \$</u>
DÉPENSES			
Administration	434 497 \$	426 276 \$	504 431 \$
Sécurité publique	139 281 \$	136 582 \$	153 360 \$
Transport	721 971 \$	604 756 \$	692 057 \$
Hygiène du milieu	362 048 \$	390 475 \$	353 421 \$
Santé et bien être	2 078 \$	1 878 \$	2 147 \$
Aménagement, urbanisme et dév.	66 981 \$	71 681 \$	92 674 \$
Loisirs et culture	166 346 \$	160 219 \$	152 700 \$
Frais financement	7 803 \$	7 804 \$	11 990 \$
Amortissement	-279 400 \$	-279 400 \$	-291 317 \$
Remboursement de la dette	39 000 \$	39 000 \$	40 100 \$
Montant à pourvoir dans le futur	- \$	- \$	- \$
Réserve financière et surplus	70 710 \$	38 601 \$	87 161 \$
		-41 561 \$	-25 639 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Administration	7 898 \$	430 000 \$	900 000 \$
Sécurité publique	1 386 \$	- \$	- \$
Transport	67 120 \$	462 000 \$	75 000 \$
Hygiène du milieu	11 381 \$	25 000 \$	65 000 \$
Loisirs	165 297 \$	150 000 \$	- \$
Réseau d'électricité	- \$	- \$	- \$
Acquisition de propriétés		140 000 \$	- \$
TOTAL	<u>1 984 396 \$</u>	<u>2 763 311 \$</u>	<u>2 813 085 \$</u>
VARIATION TOTALE : SURPLUS			
	<u>-78 137 \$</u>		



2025 - RENOUELEMENT DES LICENCES SPA - CHIENS



À tous les propriétaires de chiens
de la municipalité, n'oubliez pas de renouveler votre licence annuelle auprès de la SPA de l'Estrie.
Pour toute information, vous pouvez les contacter au 819 821-4727 option 4.

Déneigement 2024 - 2025

Pour toute problématique, veuillez contacter le déneigeur responsable de votre chemin.

Circuit 1

Roger Martineau Inc.

819 849-3264 / 819 571-3224

ch. Bergeron
ch. Coward
ch. Dupont

ch. Dyke
ch. Falconer
ch. Fournier
ch. Howe
ch. Klinck
ch. Lessard
ch. Major Nord

ch. Maltais

ch. Nadeau

ch. Ouimet
ch. Poulin
ch. Routhier
ch. Stanhope
ch. Tardif
ch. Tremblay

Circuit 2

Scalabrini et fils

819 849-3158 / 819 578-2822

Ancienne Route 50
ch. Boily
ch. Chamberlain

ch. Huff
ch. Laliberté
ch. Parker (int. Chamberlain à Laliberté)
ch. Prescott
Rang 2
Rang 3

Circuit 3

Tonte et déneigement D.M.

819 342-3824

ch. Major Sud (à partir de Parker)
rue Champagne
rue de l'Église
rue des Cerisiers
rue des Pommiers
rue Goyette
rue Saint-Alexandre

COLLECTE DE RECYCLAGE/DÉCHETS/COMPOST

Veuillez contacter directement la MRC de Coaticook pour toutes questions : 819 849-9166